

dans la cour afin d'englober dans le projet les deux extensions récentes formant l'école de musique.

A terme, l'entrée principale du complexe culturel se fera par cette nouvelle façade dont l'identité sera à la hauteur de l'image recherchée.

L'objectif est donc de rassembler sur un seul niveau avec quelques dénivelés :

- 1- Une zone d'exposition
- 2- Une zone de prêt dans le bâtiment actuel et dans l'extension
- 3- Une zone polyvalente permettant la projection audio vidéo
- 4- L'école de musique

L'accès se fera par la cour (à l'Ouest), une zone tampon fermée mais non chauffée, servira de Hall et SAS et desservira de façon indépendante :

- 1- La médiathèque
- 2- L'école de musique

L'extension prévoit géométriquement d'englober les volumes de l'école de musique sans pour autant être obligé de revoir l'aménagement intérieur.

La forme de l'extension, à la fois résolument contemporaine mais respectant la typomorphologie de l'habitat de la commune permettant à l'équipement de s'inscrire sans heurt dans le 21<sup>ème</sup> siècle.

L'étage actuel et le sous-sol ne sont plus accessibles au public

La répartition des lots se fait comme suit :

- Lot n°1 : gros œuvre
- Lot n°2 : charpente bois – couverture- étanchéité
- Lot n°3 : Menuiserie extérieure – métallerie
- Lot n°4 : Menuiserie intérieure – plâtrerie en plaques
- Lot n°5 : Carrelage – faïence
- Lot n°6 : Plomberie – sanitaire – VMC double flux
- Lot n°7 : Electricité – éclairage – courant faible
- Lot n°8 : Peinture

## **Article 2 – Le montant prévisionnel du marché**

Monsieur le Maire indique que le coût prévisionnel est estimé à 650 000€ HT

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 21/1303.

## **Article 3 – Procédure envisagée**

Monsieur le Maire précise que la procédure utilisée sera l'appel d'offres ouvert (articles 33 et 57 à 59 du code des marchés publics)